

L'engagement environnemental honoré par le Département



Les lauréats des trophées climat-énergie 2019 réunis vendredi au conseil départemental, autour de Jérôme Viaud, Charles-Ange Ginésy et Eric Ciotti.

(Photo conseil départemental)

En janvier 2009, le département des Alpes-Maritimes lançait son Plan climat-énergie.

« Avant que l'environnement soit à la mode et, qu'à l'approche des élections, beaucoup de candidats verdissent leurs bilans ou leurs programmes, il y a eu une prise de conscience des enjeux, une volonté d'agir, un diagnostic pertinent », s'est félicité vendredi Eric Ciotti, qui venait à l'époque de prendre la présidence de la collectivité.

A l'occasion de la dixième remise des trophées de ce Plan climat, son successeur, Charles-Ange Ginésy, a établi quelques-uns des effets tangibles d'une décennie d'actions tous azimuts, orientées notamment vers la protection des ressources, la réduction des déchets et la transition vers le bio dans les cantines : « Les émissions de gaz à effet de serre ont baissé de 14 %,

la part des énergies renouvelables produites dans les Alpes-Maritimes couvre désormais 16,9 % de la consommation totale du département et nous avons économisé l'équivalent d'un million de tonnes de dioxyde de carbone. »

Le Département a choisi d'associer nombre d'acteurs extérieurs à la politique « d'acculturation à la protection de l'environnement » menée depuis dix ans, « pour préserver à la fois l'attractivité touristique du territoire et la qualité de vie de ses habitants », dixit Charles-Ange Ginésy.

Un élan collectif

Jérôme Viaud, vice-président du conseil départemental en charge de l'Environnement, a insisté sur « le caractère collectif de la démarche du Green deal, pas un concept abstrait mais une politique de développement durable

qui est une réalité au quotidien ». Elle associe de fait dans un même élan collectivités locales, organismes publics, entreprises et associations.

Cinquante-deux trophées, réalisés par l'artiste Anthony Alberti, ont ainsi récompensé ceux qui se sont montrés les plus actifs, en 2019, en matière de politique énergétique et d'innovation technologique au service d'un environnement préservé.

Parmi la foultitude de prix, le trophée spécial « Green deal » du Département est allé à l'Institut de la mer de Villefranche-sur-Mer. Cette station marine, forte de deux laboratoires, étudie tout spécialement l'évolution des fonds marins, en regard du changement climatique et de la pollution, par les pratiques en particulier.

TH. PRUDHON

tprudhon@nicematin.fr